



**CTPD « emplois »
du 17 décembre 2010**

L'HEMORRAGIE CONTINUE !

Pas de trêve des confiseurs à la DGFIP !

Comme chaque année, l'approche de Noël apporte son flot de mauvaise nouvelles : après le sale coup des trois jours de grève retenus sur la paye de décembre, ce sont les suppressions d'emplois au 01/09/2011 qui sont annoncées.

Bien loin des propos rassurants tenus au printemps dernier par le ministre et M. PARINI, ce sont encore 2 543 emplois de plus qui disparaissent (1 594 pour la filière Fiscale et 949 pour la filière Gestion Publique).

Pour l'Aisne, le CTPD était convoqué ce jour pour décliner localement cette hémorragie. La CGT Finances Publiques et les autres organisations syndicales ont boycotté cette réunion et ont quitté la salle après lecture d'une déclaration commune, laissant seule l'Administration assumer le massacre.

Nous vous livrons ci-après le projet de l'administration tel que décrit dans les documents préparatoires au CTPD (mais nul doute que le résultat final sera identique).

L'Administration annonce 15 suppressions nettes pour le département, 8 dans la filière Fiscale et 7 dans la filière Gestion Publique. Mais avec le jeu des requalifications et divers transferts d'emplois, ce ne sont pas moins de 29 collègues potentiellement concernés, 13 dans la filière Fiscale et 16 dans la filière Gestion Publique (en incluant le transfert du recouvrement impôts de BELLEU au SIP de SOISSONS).

Les positionnements sont les suivants :

- ✓ BELLEU (transfert au SIP SOISSONS).....- 2 C ou B
- ✓ COUCY LE CHATEAU AUFFRIQUE- 1 C ou B
- ✓ CHATEAU THIERRY SIP- 1 C (ex-DGI) et - 1 C ou B (ex-DGCP)
- ✓ GUISE Trésorerie.....- 1 C ou B
- ✓ GUISE SIE.....- 1 C
- ✓ HIRSON.....- 1 B géomètre
- ✓ LA FERRE- 1 B ou C
- ✓ LAON ex-TG.....- 1 A et - 4 C ou B
- ✓ LAON ex-DSF- 2 C
- ✓ LAON Municipale et Banlieue- 1 C ou B
- ✓ LAON SIP.....- 1 C
- ✓ LAON BCR- 1 B
- ✓ SAINT QUENTIN Municipale- 1 C ou B
- ✓ SAINT QUENTIN SIP- 1 C (ex-DGI) et - 2 C ou B (ex-DGCP)
- ✓ SAINT QUENTIN SIE- 1 C
- ✓ SOISSONS SIP.....- 2 C (ex-DGI)
- ✓ SOISSONS PCE.....- 1 A
- ✓ TERGNIER- 1 C ou B
- ✓ EDRA AISNE (filiale fiscale)- 1 A

NOTA : Pour la filière Gestion Publique, les documents préparatoires ne font pas le distinguo entre les cadres C et B.

Il est bien évidemment impossible de connaître le nombre et l'identité des collègues qui seront concrètement touchés par la suppression de leur emploi (en raison des postes vacants, des départs en retraite ou par mutation ...).

Mais en cas de besoin, n'hésitez pas à contacter les militants locaux de la CGT Finances Publiques.

LAON, le 17 décembre 2010.